

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

CONCOURS PROFESSIONNEL DE CADRE SUPERIEUR DE SANTE PARAMEDICAL **FILIERE INFIRMIERE**

1 poste d'Infirmier(e) Cadre Supérieur de Santé Paramédical à pourvoir au C.H.U. de POITIERS à la Coordination Générale des Soins

JURY d'ADMISSION du 30/10/2020

Pour faire suite à l'admissibilité de Madame LAHANQUE Alexandra au concours professionnel de cadre supérieur de santé filière infirmière prononcée par le jury en date du 30/10/2020 matin,

Vu son entretien oral d'admission qui s composé comme suit :	'est tenu da	ans la continuité de l'admissibilité et qui a permis au jury
Le Directeur de l'établissement organisateur du concours ou son représentant Président		Monsieur BALESTRAT Yoann, Président du Jury Directeur Adjoint des Ressources Humaines CHU de POITIERS
Un membre des corps de personnels de direction		Madame RICHARD Sylvie Directrice Adjointe CH LABORIT
Un Directeur des Soins		Monsieur MICHAUD Stéphane Coordonnateur Général des Soins CHU de POITIERS
Le président de la CME		Monsieur DEBAENE Bertrand Président de CME CHU de POITIERS
Un Cadre Supérieur de Santé Paramédical issu de la filière au titre de laquelle le concours est ouvert		Madame CHARRE Laëtitia Cadre Supérieur de Santé CH de NIORT
d'apprécier ses motivations, ses qualités professionnelles et son aptitude à exercer en tant que Cadre Supérieur de Santé Paramédical,		
LE JURY DECLARE		
LAHANQUE Alexandra		Admise ☑ Non admise □
Signature des Membres du Jury CENTRE HOSPITA	L.	POITIERS, le 30 octobre 2020 POITIERS, le 30 octobre 2020 POITIERS DE POITIERS

Directions et Administration - Entrées n° 5 et 6

Télécopie : 05 49 44 45 19

2 rue de la Milétrie - B.P. 577 - 86021 POITIERS CEDEX